



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Du 9 MARS 2015**

Le neuf mars deux mille quinze, à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, en son siège social, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Etaient présents :

LA FERTE IMBAULT :

Madame Isabelle GASSELIN et Monsieur Pascal COLART délégués titulaires,
MARCILLY-EN-GAULT

Madame Agnès THIBAUT déléguée titulaire,

ORÇAY

Madame Michèle MOREAU déléguée titulaire,

PIERREFITT-SUR-SAULDRE

Monsieur Jacques LAURE et Michel CHAUVIN délégués titulaires,

SALBRIS

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Marie-Laure

CHOLLET, Monsieur Jean-Yves THEMOT, Madame Emmanuelle ROEKENS,

Madame Françoise RANCIEN, Monsieur Jean CHICAULT, Madame Marie-Lise

CARATY, Monsieur Philippe DEBRE, Madame Christiane LALLOIS, Madame

Stéphanie DARDEAU, Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI et Monsieur Stéphane

DOUADY, délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS

Madame Isabelle MAURE et Monsieur Max BURON délégués titulaires,

SOUESMES

Monsieur Jean-Michel DEZELU et Madame Maryse SENE délégués titulaires,

THEILLAY

Monsieur Gérard CHOPIN, Madame Mauricette ROQUE et Monsieur Claude

LELAIT délégués titulaires

Absents excusés et Pouvoirs

Madame Mauricette ROQUE – Pouvoir à Monsieur Claude LELAIT

Monsieur Pierre MAURICE – Sans Pouvoir

Madame Stéphanie DARDEAU arrivée à 18h25 – Sans Pouvoir

Monsieur Philippe DEBRE arrivée à 18h25 – Sans Pouvoir

Monsieur Gérard CHOPIN départ à 18h30 – Pouvoir à Monsieur Olivier PAVY

Secrétaire de séance :

Madame Agnès THIBAUT

OBJET : -----

COMPTES DE GESTION 2014
BUDGET ANNEXE DU
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

Nombre de membres
en exercice : 27

Nombre de membres
présents : 24

VOTE :

Pour : 26

Abstention :

Contre :

Adopté à l'unanimité

Après s'être fait présenter le budget annexe du Service Public d'Assainissements Non Collectifs (SPANC) de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, ceux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes des tiers, ainsi que l'état de l'actif, du passif et des restes à recouvrer et restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés,

Après s'être assuré que le receveur a passé dans ses écritures toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites,

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

DECLARE

- que le compte de gestion du budget annexe du SPANC, dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé avec nous les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,



Olivier PAVY